



EXTRAIT DE DELIBERATION **PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL** **DU PAYS D'EPINAL, CŒUR DES VOSGES**

N°42/2023

L'an deux mille vingt trois
Le Jeudi 7 décembre à 18h

OBJET

Le Comité du *Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges*, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la collectivité – Maison de l'Habitat et du Territoire, 1, avenue Dutac - EPINAL (88000), sous la présidence de M. Yannick VILLEMIN

FINANCES

Demande de
subvention LEADER
2023-2027 – projet
exposition itinérante
PAH

M. Kevin GUELLAFF est nommé secrétaire de séance.

SONT PRESENTS

BAILLY Pierre, BEGEL Jean-Pierre, BERTOCCHI Franck, CHAMPAGNE Patricia, CHOLEY Bertrand, COLNE Jacques, COTTEREAU Jacques, DESVERNES Yves, DIDELOT Jean-Claude, DREVET Frédéric, FRANCOIS Gilbert, GARCIN Daniel, GRANDVALLET François, GRASSER Jacques (départ après délibération n°46-2023), GUELLAFF Kevin, GUILLAUMEY Jean-Marie, JACQUOT Michel, JEANDEL-JEANPIERRE Ghislaine, LAPORTE Irène, LEMESLE Christophe, LEROY Patrick, MARCOT Véronique (départ après la délibération n°38/2023), MARQUAIRE Dominique, MARTINET Jean Luc, MICHEL Lucette (ne prend pas part au vote délibération n°39/2023), MULLER Stéphanie, MUNIERE Jean-Luc, NEXON Gilles, PETIT Jean-Paul, ROBIN Patrice, ROUSSEL Alain (absent délibération n°38/2023), SALVADOR Victorio, SOLTYS Philippe, SYLVESTRE Pierre, TANNEUR Céline, THIERY François, TIHAY Jean-Christophe, THOMAS Dominique, THIERY François, TOUSSAINT Michel, VARIN gilles, VILLEMIN Yannick

**DATE DE
CONVOCAION**

30/11/2023

**NOMBRE DE
DELEGUES
EN EXERCICE**

55

SONT EXCUSES

ADAM Christian, AIGLE Alain, ALBERTOLI Patrick, ARNOULD Nicole (donne pouvoir à VILLEMIN Yannick), AULEN Christian, BALAUD Frédéric, BALDUCCI Dominique, BEDON Julie, BEN OMRANE Adel, BERTRAND Hervé, BŒUF Stéphane, BOGARD Gérard, BOXBERGER Jean-Daniel, BOYE Pascal, CASSAGNE Philippe, CLAUDON Philippe, COMBEAU Jean-Michel, CREUSILLET Marie-Claire, D'ALGUERRE Sylvie (donne pouvoir à GUELLAFF Kevin), DEL GENINI Elisabeth, DESTRIGNEVILLE Hervé, DIDIERJEAN Emilie, DURUPT Thierry, FATET Pascal, FERRY Martine, FOURNIER Michel, FRESSE Isabelle, GAILLOT Thierry, GENTY Catherine, GEORGE Dominique, GREMILLET Lydie (donne pouvoir à FRANCOIS Gilbert), GREWIS Vanessa, GUPPILLOTTE Jean-Pierre, HAMMOUALI Nadia, HATIER Maurice (donne pouvoir à ROUSSEL Alain), HUMBERT Nicolas, JACQUEL Catherine, JOURDAIN Benoît, LABAT Antoine, LASSERONT Elisabeth, LAURENT Annick (donne à VARIN GILLES), LEMARQUIS Christine, LOUIS Claude, MARTIN Éric, MATHEY Myriam, MENNECIER Henri, MERONI Alain, MICHEL Jean-Pierre, MONCHIERI Marine, MOUGIN Dominique, NARDIN Patrick (donne pouvoir à JEANDEL-JEANPIERRE Ghislaine), PARVE Emmanuel, PERILLAS Patrick, PHILIPPE Jean-Pierre, PIERRE Gabriel, POIRIER Stéphanie (donne pouvoir à GRASSER Jacques), RELION Marie-Chantal, RETOURNARD Philippe, RICHARD Xavier, ROCHE Monique, SAVOY Violette, SIMONINI Stéphane, SMAINE Margot, TATIN Yannick, THIEBAUT Christine, THOMAS Philippe, VAGNE Daniel, VAGNER Patrick, VINCENT Jacques

**NOMBRE DE
PRESENTS**

41

**NOMBRE DE
POUVOIRS**

7

**NOMBRE DE
VOTANTS**

48

**NOMBRE DE
SUFFRAGES
EXPRIMES**

48

Monsieur le Vice-Président s'exprime comme suit :

Le PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges est labellisé Pays d'art et d'Histoire à l'échelle de ses 168 communes plus 4 communes situées à l'extérieur du périmètre, mais qui se sont rattachées au projet, soit un total de 172 communes.

Dans ce cadre, la collectivité a ouvert un Centre de d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) depuis septembre 2022 qui lui permet de proposer :

- Une exposition permanente présentant le territoire ;
- Une exposition temporaire qui a vocation à pouvoir tourner dans le territoire.

L'objectif de la prochaine exposition temporaire sera de se démarquer de l'exposition permanente par les matériaux et par l'esthétique, pour assumer entièrement son côté temporaire – le thème sera autour du textile avec l'objectif de l'ouvrir au public pour la 2^{ème} moitié du mois de mai 2024.

Sur la base d'un benchmark, le coût d'opération a été estimé à 32 000 € HT.

Au regard de la stratégie LEADER 2023-2027 du GAL du Pays d'Epinal Cœur des Vosges, Pays d'Epinal Cœur des Vosges sollicite une subvention FEADER.

Le plan de financement de l'opération se présente comme suit :

Dépenses			Recettes		
Scénographie	38 400,00 €	100%	LEADER	25 000,00 €	65,10%
			Autofinancement - PETR	13 400,00 €	34,90%
Total	38 400,00 €	100%	Total	38 400,00 €	100%

En cas de modification du plan de financement, le PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges s'engage à prendre la différence.

Après avoir entendu le rapport du Vice-Président et en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité,

- **ADOPTENT l'exposé du Vice-Président ;**
- **AUTORISENT le Président à solliciter une subvention au titre du programme LEADER (FEADER) 2023-2027 du GAL du Pays d'Epinal Cœur des Vosges ;**
- **AUTORISENT le Président à prendre en compte la différence induite par le refus d'une des subventions sollicitées ou par l'attribution d'une subvention à un montant différent de celui figurant dans le plan de financement ;**
- **AUTORISENT le Président à inscrire les crédits au budget et à signer tout acte utile à la bonne exécution du projet.**

**Pour extrait certifié conforme,
Le Président,**

Yannick VILLEMIN

